

vivrr Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

N°27 – mai 2018

Infos

✉ Mairie

☎ 02.41.77.04.49

✉ contact@saint-augustin-des-bois.fr

www.saint-augustin-des-bois.fr

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous

f www.facebook.com/saintaugustindesbois49

🕒 Horaires d'ouverture

De 9h à 12h du lundi au vendredi

Samedis 5 et 26 mai 2018 de 9h à 12h

Fermetures exceptionnelles lundis 30 avril et 7 mai

En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous

Permanence téléphonique de 14h à 17h du lundi au vendredi

📖 Bibliothèque

Maison commune de loisirs

Place du Cèdre, rez-de-chaussée

Tarif annuel : 8 € par foyer

🕒 Horaires d'ouverture :

De 17h à 18h30 le mercredi

De 16h45 à 19 h le jeudi

De 10h30 à 12h le samedi

Collecte des ordures ménagères :

Jeudi 3, mercredis 16 et 30 mai 2018

☎ Numéros utiles

Urgences 112 - Samu 15 - Gendarmerie 17 - Pompiers 18 - Médecin de garde 116 117 - Pharmacie de garde 32 37

Zoom sur le budget

Les comptes de 2017 : retour à une situation plus sereine mais qui reste très contrainte

Le compte administratif de 2017 s'inscrit dans **un exercice une nouvelle fois volontairement contraint** conformément aux engagements municipaux et aux préconisations antérieures de la Chambre régionale des Comptes.

2017 se caractérise pour la commune par **un retour à une certaine normalité** à savoir sa capacité à faire face à ses engagements d'investissements. Ceux-ci demeurent néanmoins extrêmement faibles sur cet exercice. Quelques-uns ont dû être reportés en 2018.

Cette situation est **le résultat d'une profonde exigence de l'ensemble des élus, des agents et de l'implication de bénévoles.**

2017 aura été la première année de mise en œuvre du **schéma de mutualisation avec la communauté de commune** (CCVHA). Les comptes ne se présentent plus tout à fait de la même manière car c'est désormais la CCVHA qui rémunère les agents. La commune rembourse par une attribution de compensation qui recouvre d'autres recettes et d'autres dépenses. Deux budgets annexes (assainissement et zone d'activité) sont transmis à la CCVHA dès 2018.

Il n'y a pas eu d'emprunt. La charge de la dette reste donc haute pour longtemps mais est entrée dans un rythme « de croisière » (220 000€ par an environ pour le budget principal).

Les **grands investissements** de 2017 ont été :

- le renouvellement du tracteur (partiellement compensé par une recette) : 36 600 €,
- les travaux de reprise de concessions au cimetière (9 542 €),
- l'équipement de bâtiments communaux en alarme anti-intrusion, notamment l'école dans le cadre du plan Vigipirate (6 018 €),
- le bâtiment modulaire pour les agents techniques (4 448 €),
- un réciprocatrice (2 880 €),
- un nouveau panneau d'affichage pour la salle de sport (2 710 €).

Pour assurer le remboursement de la dette et de futurs investissements, la commune dégage un **excédent cumulé de 530 000 €** environ.

Le budget de 2018 : consolider et préparer demain

Les investissements prévus en 2018 sont les suivants :

- L'achat éventuel de parcelles dans le cadre d'aménagement futurs en cohérence avec le PLU.
- Les travaux au cimetière.
- La rénovation thermique de l'école Albert JACQUARD pour permettre de disposer d'une uniformisation de la chaleur dans le bâtiment ainsi que celle du centre polyvalent,
- L'aire de jeux,
- L'achat de panneaux de signalisation pour les commerçants artisans et pour la sécurité,
- Changement d'un des véhicules des services techniques,
- L'équipement d'un chauffe-eau attendu depuis une dizaine d'année au stade de football,
- Rééquipement informatique de certains postes administratifs.

Il a été proposé au Conseil municipal de **maintenir une gestion rigoureuse tout en prenant en compte les nécessaires besoins d'entretien des équipements et l'inscription dans un axe de développement durable de la commune** (limitation de l'impact climat, gestion différenciée des espaces verts) :

- **Stabilisation de la fiscalité** et des redevances communales.
- Rigueur sur les charges de fonctionnement et inscription dans une stratégie de transferts de compétences vers l'intercommunalité permettant de « figer » certaines dépenses.
- Poursuite de la restructuration de l'endettement.
- Projection pluriannuelle sur les investissements, en prenant en compte leur impact futur en matière de fonctionnement.

Zoom sur la dette

La dette de la commune reste très haute et pour longtemps. Elle est toutefois à un taux moyen assez faible et sans risque.

	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
La dette globale est de :	3 524 863 €	3 675 860 €
Son taux moyen hors swap s'élève à :	2.19 %	2.20 %
Sa durée résiduelle moyenne est de :	17.44 ans	18.39 ans

Comparé aux collectivités de notre strate, notre endettement reste fort (35 % au-dessus de la moyenne de la strate). Ceci contraindra les choix pour de nombreuses années encore. En 2018, nous avons pour objectif de la consolider définitivement en transformant l'emprunt « in fine » correspondant aux achats de terrain pour le Clos du Verger en le rendant amortissable et éviter de mettre la commune dans une situation difficile en 2027, où elle devrait en rembourser l'intégralité.

Durée de vie résiduelle des emprunts



Points abordés lors du Conseil municipal du lundi 9 avril

Dépenses de fonctionnement des écoles Albert Jacquard et Sainte Monique.

Budget communal : voir ci-dessus.

Retrouvez les comptes-rendus des Conseils municipaux sur le site de la commune et en mairie.

Prochaine séance du Conseil municipal : lundi 14 mai à 20h30

Fresque

A l'école Albert Jacquard, les arbres poussent aussi sur les murs. Ce projet artistique mené par les différentes classes de l'école est également un outil utilisé pour rappeler les notions essentielles à la vie en collectivité comme le respect, la tolérance, la bienveillance. Certaines d'entre-elles seront d'ailleurs inscrites sur les branches afin que chacun les conserve en mémoire.



Eclairage public

Rénovation de l'éclairage public avec le concours du SIEM de Maine et Loire. Ici, allée des Charmes, pour les économies d'énergie et des rues plus agréables. L'allée des Chênes bénéficiera également d'une rénovation de ses lampadaires.



Commémoration

Cérémonie du 8 mai,

Rassemblement devant la mairie pour rejoindre le monument aux morts aura lieu à 11h30.

Pour ceux qui le souhaitent, rendez-vous à 10h45 devant la mairie pour la cérémonie religieuse.

Un vin d'honneur sera servi à la salle annexe à l'issue de la cérémonie.



Dès 9h,
Place de la mairie

Samedi 26 mai

Journée
Citoyenne



Inauguration

Les **Lutins des Bois**... Voici le nom choisi par les enfants pour cette nouvelle aire de jeux à l'occasion de l'inauguration le 14 avril. Cette inauguration conclut une belle réussite participative, collective et innovante ! En effet, pour ce premier projet de financement participatif porté par une collectivité via une plateforme numérique, ce n'est pas moins de 6 452 € qui ont été récoltés pour un objectif initial de 4 250€.



Crédits photos : Philippe LEQUEUX

Palio

Le 10 mai à 10h30, aura lieu le Palio des communes sur le champ de courses du Lion d'Angers.

Cette course est inspirée de la tradition du Palio de Sienne, en Italie.

17 chevaux de traits, un par commune de notre communauté de communes, défilent dans les rues du Lion d'Angers avant de se lancer sur le champ de course sur 1200 mètres.

Réseau Parentalité parents49.fr



Des situations qui concernent tous les parents !

Devenir parent, les relations entre frères et sœurs, le sommeil et l'alimentation, l'adolescence, la séparation, la monoparentalité, le handicap, l'autorité et les limites, l'usage des écrans et du numérique, la scolarité...

Vous y trouverez :

Un agenda des rencontres, ateliers, conférences, groupes de parole, activités

Une carte des structures qui peuvent apporter un soutien aux parents

Des actualités locales et nationales en matière de parentalité

Des ressources et outils pour organiser et animer des rencontres entre parents

Sur votre agenda

À Saint Augustin

Relais Assistantes Maternelles

9h30 à 11h30 à l'Espace Polyvalent
(sauf contre-indication)

Mardi 15 mai :

Ça colle et ça décolle

Réunion gratuite d'information et de soutien à l'allaitement maternel, organisée par La Leche League, **samedi 5 mai** de 10h à 12h à la Maison Commune de Loisirs.
(Petit déjeuner à 9h30)



Vendredi 18 mai de 20h - MCL
Participation par personne : **8 €**
Places limitées à 12 personnes

Familles Rurales vous propose de fabriquer vos produits d'entretien à base de produits naturels et bios.

Contacts :

Mme MORICET Brigitte 06 79 23 74 89

Mme CATHERINE Danielle 06 75 74 11 03



Calendrier des matchs,
salle des sports :

Samedi 5 mai :

Benjamins vs Chazé-sur-Argos - 15h30

Vie paroissiale :

Pas de messe communiquée actuellement
à l'église de Saint-Augustin-des-Bois.

Vide Grenier organisé par Familles Rurales
dimanche 17 juin

7 euros les 3 mètres linéaires.

Mme MORICET Brigitte 06 79 23 74 89

Mme CATHERINE Danielle 06 75 74 11 03

Près de chez nous

Cinéma avec Familles Rurales www.baladimages.fr

Adulte non adhérent : 5,50 €. Adulte adhérent : 4,50 €. Enfant -14 ans non adhérent : 4,00 €. Enfant -14 ans adhérent : 3,00 €.

Groupe 2,50 €. Pass Culture et Sport accepté.

Ecole de Musique de l'Anjou Bleu

Année scolaire 2018/2019

INSCRIPTIONS :

- Eveil musical : 110 €/an payable en 3 fois
- Classes chantantes : 219 €/an payable en 3 fois
- Atelier petit collectif instruments (cordes frottées et cuivres) : 280 €/an payable en 3 fois (classe chantante comprise dans le tarif)
- Instrument/Cours individuels : 421 €/an payable en 3 ou 10 fois (classe chantante comprise dans le tarif).

Permanences d'inscription au Louroux-Béconnais,
vendredi **25 mai** et lundi **4 juin** de 18h à 20h à l'école de musique.

Contact : Éric Manceau : 06 37 29 81 10 // emanceau@anjoubleu.com

Retrouvez l'ensemble des informations sur l'Ecole de Musique de l'Anjou Bleu sur le site de la commune (page Culture).

Challenge Seniors

Vendredi 25 mai 2018
à partir de 9h

Bien manger, bien bouger localement

Vallees du
Haut-Anjou



profession
sport & loisirs
MAINE-LOIRE
www.profession-sport-loisirs.fr

Activités
gratuites

Gratuit - Espace Campinial à Champigné - 3 rue du stade
Yoga, danse, jeux parcours, softball, atelier nutrition, atelier vitalité
(Participation de 6€ par personne pour le repas). **Inscription auprès de la mairie.**

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 mai** par mail à

communication@saint-augustin-des-bois.fr ou à l'accueil de la mairie.



Ne pas jeter sur la voie publique